



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 05/09/2019

Votre annonce n°19-128882 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 30
Annonce No 19-128882

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

CA Nîmes Métropole, Colisée 2, 1^{er} étage, 1 rue du Colisée, 30947, Nîmes, F, Téléphone : (+33) 4 34 03 57 00, Courriel : commande-publique-agglo@nimes-metropole.fr, Code NUTS : FRJ12

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : CADEREAU D'UZES – TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CADEREAU DU BOULEVARD TALABOT JUSQU'A L'AMONT DE LA RUE PIERRE SEMARD ET DEVOIEMENT DES RESEAUX HUMIDES

Numéro de référence : 19T027LG

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 45220000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte : La présente consultation concerne les travaux de création d'un cadre hydraulique du boulevard Talabot à la rue Pierre Sémard et le dévoiement des réseaux humides. L'objectif de la présente opération est d'augmenter la capacité hydraulique du cadereau d'Uzès. Le marché comprend une tranche ferme et une tranche optionnelle.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Canalisations, Génie civil, Ouvrage d'art, Terrassement

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45220000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 45112500

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 45233140

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 45232411

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ12

Lieu principal d'exécution : Nîmes Métropole

II.2.4) **Description des prestations** : Le présent marché concerne les travaux de création d'un cadre hydraulique du boulevard Talabot à la rue Pierre Sémard et le dévoiement des réseaux humides. L'objectif de la présente opération est d'augmenter la capacité hydraulique du cadereau d'Uzès. Le marché comprend une tranche ferme et une tranche optionnelle. Le délai d'affermissement de la tranche optionnelle est de 12 mois à compter de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la période de préparation pour la tranche ferme.

II.2.5) **Critères d'attribution**

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 55%

Prix :

1. Prix / Pondération : 45%

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 27

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) **Information sur les options**

Options : oui

Description des options : Les prestations, objet de la présente consultation, pourront donner lieu à un nouveau contrat pour la réalisation de prestations similaires, passé en application de la procédure négociée de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique et qui seront exécutées par l'attributaire de ce présent contrat. Les conditions d'exécution de ce nouveau contrat seront précisées au C.C.A.P. Le présent marché comprend une tranche ferme et une tranche optionnelle.

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) **Informations complémentaires** : La tranche ferme porte sur les travaux d'aménagement du cadereau du boulevard Talabot à l'aval du convergent – du PM 0 au PM 120. La tranche optionnelle porte sur les travaux d'aménagement du cadereau de l'aval du convergent à la station-service BP – du PM 120 au PM 223.

Mots descripteurs : Canalisations, Génie civil, Terrassement

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions : DUME (déclaration pré-remplie par la plateforme de dématérialisation en cas de candidature DUME) – pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant Ou, en cas de candidature classique : Lettre de candidature : Remplir le formulaire DC1 mis à jour le 1^{er} avril 2019 ou utiliser un format libre Pour les sous-traitants, l'annexe de l'acte d'engagement relative à la sous-traitance suffit. Déclarations sur l'honneur : Déclarations sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner mentionnées aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code de la Commande Publique (déclarations correspondantes dans le formulaire DC1 mis à jour le 1^{er} avril 2019) ; Pour les sous-traitants, l'annexe de l'acte d'engagement relative à la sous-traitance suffit.

III.1.2) **Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection : DUME (déclaration pré-remplie par la plateforme de dématérialisation en cas de candidature DUME) – pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant Ou, en cas de candidature classique, déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (déclaration correspondante dans le formulaire DC2 mis à jour le 1^{er} avril 2019).

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; Indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public ; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat ; Certificats de qualification : Conformément à la norme NF X46-011 et en application du décret du 4 mai 2012 : certification définitive en cours de validité délivrée par un organisme certificateur agréé par le COFRAC (Qualibat 1552, AFNOR Certification, GLOBAL Certification) ou par tout organisme d'accréditation signataire de l'accord européen multilatéral établi dans le cadre de la coopération européenne des organismes, justifiant de la capacité du candidat à réaliser les travaux de retrait d'amiante. Les entreprises étrangères peuvent fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine si ceux-ci offrent des garanties équivalentes ; Les habilitations B2-H2 pour le chargé de chantier et B1-H1 pour les exécutants CATEC pour les personnels concernés intervenant en milieu confiné FNTF : Série 11 : ouvrage d'art et de génie civil industriel (béton et acier béton) - 1131 Ouvrages de technicité courante Série 23 : Ouvrages en terre, Terrassements - 2313 Autres opérations de terrassement en grande masse de technicité moyenne Série 25 : Soutènements - 253 Autres types de soutènements Série 34 : Chaussées urbaines 341 Assises de chaussée - 3421 Revêtements en matériaux enrobés de type classique 346 Pose de bordures et caniveaux Série 51 : Construction en tranchée de réseaux d'eau, d'assainissement : 511 construction de réseaux d'adduction et de distribution d'eau sous pression (potable ou brute)-5116 En site urbain : Etablis en canalisations de DN > 500mm ou 300mm < DN ≤ 500mm si la pression d'essai est ≥ 25 bars 514 construction de réseau gravitaire en milieu urbain – 5141 – a une profondeur de tranchée > 5.50m en présence de nappe phréatique 517 construction de canalisations coulées en place, en fouille ou souterrain 519 construction de réseau de refoulement d'eaux usées - 5191 établis en canalisation DN >250mm Série 54 : Équipement des stations de pompage, refoulement, relèvement : 543 Eaux pluviales – 5432 Stations d'un débit < 1m³/s Chacun des certificats cité pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) **Informations sur les marchés réservés :**

III.2) **CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**

III.2.1) **Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) **Conditions particulières d'exécution :**

III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

III.2.4) **Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) **DESCRIPTION**

IV.1.1) **Type de procédure**

- Procédure ouverte
- IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**
Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :
- IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**
- IV.1.5) **Information sur la négociation**
- IV.1.6) **Enchère électronique :**
- IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui
- IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**
- IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**
Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
17 octobre 2019 - 12:00
- IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**
Date :
- IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**
français
- IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**
L'offre doit être valable jusqu'au :
ou
Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) **Modalité d'ouverture des offres**
Date : 17 octobre 2019 - 14:00
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- VI.1) **RENOUVELLEMENT**
Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
- VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**
- VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**
Le présent marché comprend une clause sociale pour chaque tranche. Les modalités sont prévues dans le CCAP. Le présent marché comprend des délais partiels d'exécution. Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>. Par contre, la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé Usb...) n'est pas autorisée. Conditions de présentation des plis électroniques : fichiers distincts dont l'un comporte les pièces de la candidature et l'autre, les pièces de l'offre, dans le cadre d'une seule enveloppe. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Le fuseau horaire de référence sera celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : le format PDF (.pdf), format bureautique propriétaire de Microsoft (.doc ou .docx pour les textes ; .xls pour les feuilles de calcul ; .ppt ou .pptx pour les présentations de diaporama), format propriétaire DWG pour les plans ou dessins techniques ou le format propriétaire DWF (.dwg), les formats images jpeg, png ou Tiff/Ep pour les photographies, pour les images (.jpg, .png, .tif), le format de compression de fichiers ZIP (.zip), ou formats équivalents. Il est recommandé de compresser les fichiers, en utilisant des logiciels du type 7-zip ou .zip. Les frais d'accès au réseau sont à la charge de chaque candidat. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi. L'Avance est accordée, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, lorsque le montant initial de la tranche affermie tous budgets confondus est supérieur à 50 000 euros (H.T.) et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à deux mois. Le montant de l'avance est fixé à 5,00 % du montant initial si la durée de son exécution est inférieure ou égale à douze mois ; si cette durée est supérieure à douze mois, l'avance est égale à 5,00 % d'une somme égale à douze fois le montant mentionné ci-dessus divisé par cette durée exprimée en mois. Cette avance est payée par budget, au prorata des montants à payer pour chacun des budgets annexes utilisés pour le financement des travaux. Le montant de l'avance ne peut être affecté par la mise en œuvre d'une clause de variation de prix. Le remboursement de l'avance commence lorsque le montant des prestations exécutées par le titulaire atteint ou dépasse 65,00 % du montant de la tranche affermie. Il doit être terminé lorsque ledit montant atteint 80,00 % du montant minimum, toutes taxes comprises. Ce pourcentage d'avancement et donc de remboursement est calculé de manière distincte pour chaque budget sur lequel le titulaire doit facturer les prestations dont il a la charge. Ce remboursement s'effectue par précompte sur les sommes dues ultérieurement au titulaire à titre d'acompte ou de solde. Les travaux seront financés selon les modalités suivantes : Financement assuré sous forme d'autofinancement sur la section investissement des budgets annexes de l'eau Potable, de l'assainissement des Eaux Usées et du Grand Cycle de l'eau de Nîmes Métropole, d'emprunt et de subventions versées par l'état, le Conseil Départemental ainsi que le Conseil régional Occitanie Pyrénées-Méditerranée. Les sommes dues au(x) titulaire(s), seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Lorsque la demande de paiement est dématérialisée, la date de réception de la demande de paiement par le pouvoir adjudicateur correspond à la date de notification l'informant de la mise à disposition de la facture.
- VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**
- VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**
Tribunal administratif de Nîmes, 16 avenue Feuchères CS 88010, 30941, Nîmes, F, Téléphone : (+33) 4 66 27 37 00, Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr
- VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation :**
- VI.4.3) **Introduction de recours :**
- VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**
Tribunal administratif de Nîmes, 16 avenue Feuchères CS 88010, 30941, Nîmes, F, Téléphone : (+33) 4 66 27 37 00, Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr
- VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**
5 septembre 2019

Éléments de facturation :

Numéro d'engagement juridique : 19001968IE

Classe de profil : Autres organismes publics

Siret : 24300064300045

Libellé de la facture : CA Nîmes Métropole Direction des Finances Colisée 2 1 Rue du Colisée, F-30947 Nîmes.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 17 octobre 2019

Objet de l'avis : cadereau d'uzes - travaux d'aménagement du cadereau du boulevard talabot jusqu'à l'amont de la rue pierre semard et devoiement des réseaux humides

Nom de l'organisme : CA Nîmes Métropole

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

